



Paris, le 17 janvier 2017

Madame Annick Girardin
Ministre de la Fonction Publique
80 rue de Lille
BP 10445
75327 Paris cedex 7

Monsieur Jean-Michel Baylet,
Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des
Collectivités territoriales
Hôtel de Castrie
72, rue de Varenne
75007 Paris

Objet : préavis de grève nationale

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève pour le **1^{er} février 2017 de 00h01 à 24h00** (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés). Il concerne tous les agents titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Ce mouvement s'inscrit dans le légitime combat contre la dégradation des conditions d'accueil et des conditions de travail et pour la mise en œuvre d'un véritable déroulement de carrière pour les ATSEM.

Nos revendications portent sur :

- 1 ATSEM par classe, et des remplaçantes en nombre suffisant,
- la fin de la double ou triple hiérarchie (éducation nationale, mairie),
- un déroulement de carrière en catégorie B, et le retour de l'avancement au minimum (abrogation de PPCR),
- la reconnaissance de la pénibilité, et sa résolution,
- la titularisation de toutes les ATSEM en situation de précarité, à temps plein choisi, la fin de tous les temps partiels imposés,
- une augmentation immédiate de tous les traitements de 300 euros, soit 60 points d'indice,
- pas un traitement en dessous de 1800 euros nets,
- l'application de la NBI quartiers prioritaires,
- l'abrogation de PPCR,
- les financements nécessaires aux recrutements et fonctionnement des services publics (enseignants, ATSEM...).

Veuillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Fédérale

Sylvie Assailly-Brizio